Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260605-2026_06_45-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, CHOQUET Anne-Laure, RENOU Ophélie, JOLY Emmanuelle, HUBERT Elodie, MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, RUAUX Philippe, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît.

Excusés : M. DESPRES Jean-Louis donne pouvoir à Mme RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, Mme LAURENT Régine donne pouvoir à Mme TRUFFLET Joëlle.

A été nommé secrétaire de séance : M. HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

2026_06_44 – Validation de devis

Devis présenté par Madame le Maire :

- Traitement, renfort et ajout de charpente et tableau de bardage. Lot 3 Entreprise CEB pour un montant de 8 116,05 € HT soit 9 739,26 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise CEB pour un montant de 9 739,26 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/06/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

Secrétaire de séance
ARNAUD HOUITTE de la CHESNAIS

MAIRIE D'EPINIAC 35120 (Ille-et-Vilaine)

Publicité des actes de la commune par voie électronique le